

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension d'une ICPE relevant du régime de l'enregistrement

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

HUILERIE DE CHAMBARAND

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Bernard MARGARON - P.D.G

RCS / SIRET

5 1 9 2 7 7 6 1 0 0 0 0 1 9

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	Installations classées pour la protection de l'environnement relevant du régime de l'enregistrement (rubriques 2240 et 2260)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société HUILERIE DE CHAMBARAND envisage la création sur son site actuellement en exploitation de 2 nouvelles lignes de production : une destinée à la production d'huile de soja et une destinée à la production d'huile de tournesol.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet permettra à la société HUILERIE DE CHAMBARAND de poursuivre son développement économique en diversifiant la production de son site Roybon.

Le choix du site a été motivé par la possibilité d'étendre les limites d'exploitation par l'acquisition de parcelles voisines et par la possibilité d'utiliser une partie des infrastructures existantes pour l'ajout de ces 2 lignes de production.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'aménagement du site se fera sur plusieurs mois.

Dans un premier temps, les aménagements concerneront la mise en oeuvre de la ligne tournesol dans le bâtiment de production existant (sans modification de ce bâtiment), puis la construction d'un silo vertical supplémentaire pour le stockage de graines de tournesol sur une zone déjà imperméabilisée à 75 %.

Dans un deuxième temps, une phase d'adaptation des stockages de produits finis (huiles et tourteaux) sera lancée avec :

- la construction d'un nouveau bâtiment de stockage à plat (terrassement, imperméabilisation),
- l'aménagement d'une zone non couverte de stockage d'huile (terrassement, imperméabilisation)
- l'aménagement de voirie nécessaire à la desserte des extensions.

Dans un troisième temps, les aménagements concerneront :

- la mise en place de la ligne de production d'huile de soja dans le bâtiment de production avec réhausse partielle du bâtiment ,
- la mise en oeuvre d'un silo de stockage pour les graines de soja,
- la construction d'un deuxième bâtiment de réception des graines
- la construction d'un boisseau extérieur de stockage des coques de soja
- la couverture du poste d'échargement d'huile
- l'aménagement de voirie nécessaire à la bonne circulation des poids lourds et de zones d'attente.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce projet nécessitera la création des équipements suivants :

- 1 fosse de réception supplémentaire ;
- 2 silos verticaux de stockage de soja de 769 m³ ;
- 1 boisseau de reprise et de chargement de 181 m³ ;
- 1 ligne de double pressage (2 presses) du tournesol d'une capacité de production de 36 tonnes/j
- 1 ligne de pression des graines de soja d'une capacité de production de 10,5 tonnes/jour chacune associée à la ligne de préparation de la graine en amont (nettoyage, décorticage, extrusion);
- Une capacité de stockage de sous-produits (tourteaux) et impuretés en vrac sous auvent supplémentaire d'environ 2400 m³
- La couverture de la zone de chargement d'huiles ;
- Les voiries de circulation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet des procédures suivantes :

- Dossier de demande d'enregistrement au titre du Code de l'Environnement pour les rubriques 2240 et 2260 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Demande de permis de construire au titre du Code de l'Urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de terrain supplémentaire concernée par le projet d'extension :	7 300 m2 environ
Surface plancher des constructions projetées :	1800 m2 environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

100 B, Impasse Grandjean
38940 ROYBON

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 15' 34" .. Lat. 0 5° 14' 26" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 – 820030038 – Vallons de Chambarans ZNIEFF de type 2 – 820030221 – Chambarans
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la commune de Roybon est concernée par l'arrêté préfectoral de protection de biotope n°38-2017-05-22-003 du site des prairies et vallon paratourbeux du Grand Julin. Le site étudié se situe en dehors du périmètre de cette zone.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Roybon par des servitudes concernant le monument historique - Ferme des Loives - Grenier - Murs et ses abords classé le 08/03/1961.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Roybon est situé dans la zone de répartition des Eaux du bassin versant de la Galaure et de sa nappe d'accompagnement
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche se situe à environ 1,8 km au nord du site : NATURA 2000 – Directive Habitats – FR8201726 – Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé monuments historique le plus proche (Ferme des Loives / Grenier / Murs) est situé à environ 3,3 km à l'ouest.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est alimenté en eau par le réseau d'adduction en eau potable de la commune de Roybon. Aucun forage ne sera créé dans le cadre du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact sur les masses d'eau souterraines n'est à prévoir en raison de la nature des travaux envisagés.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension du site existant n'entraînera pas d'impacts sur la biodiversité locale existante compte tenu de la faible surface concernée par cette extension sur le site actuellement en exploitation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche - FR8201726 – Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran - est situé à environ 1,8 km au Nord du projet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension est envisagée en zone U1a du PLUi de la commune de Roybon
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Roybon n'est pas située dans le périmètre d'un PPRt prescrit ou approuvé.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Roybon n'est pas située dans le périmètre d'un PPRn prescrit ou approuvé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site actuellement en exploitation est à l'origine de déplacements de véhicules légers et de véhicules lourds. L'extension envisagée par l'exploitant augmentera sensiblement la fréquence de déplacements de véhicules.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'exploitation des installations a fait l'objet d'une plainte pour nuisance sonore au cours de l'année 2020. L'exploitant a identifié les sources de nuisances principales et mis en œuvre un plan d'action pour réduction des nuisances (suppression d'un équipement et traitement acoustique d'un filtre pour réduire l'impact du décolmatage). Une campagne de mesure du bruit émis dans l'environnement par une ICPE a ensuite été réalisée, les résultats ont été transmis à l'inspection.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des éclairages sont mis en place sur le site afin d'assurer les conditions de sécurité en période de faible luminosité.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront principalement constitués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des gaz d'échappement des véhicules lourds et légers - des poussières lors du déchargement des grains
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées sanitaires sont rejetées vers le réseau d'assainissement collectif.</p> <p>Les eaux pluviales de ruissellement seront rejetées après traitement par un séparateur d'hydrocarbures dans le milieu naturel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Absence de rejet d'effluents industriels</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets produits par l'activité sont des déchets d'emballages, déchets non dangereux en mélange et des déchets liés à la maintenance ou au curage du séparateur d'hydrocarbures</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors des périmètres de protection des éléments du patrimoine. Ces derniers sont éloignés du site d'étude.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet d'extension des installations de la société HUILERIE DE CHAMBARAND compte tenu de l'absence d'autres installations classées pour la protection de l'environnement en exploitation sur le territoire communal et sur les communes environnantes.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Mise en œuvre d'un réseau de collecte et de pré-traitement des eaux pluviales de ruissellement avant rejet vers le milieu naturel ;
- Mise en œuvre de dispositifs de rétention pour les stockages des huiles végétales
- Rejet des eaux usées domestiques vers le réseau d'assainissement collectif ;
- Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie dont le confinement des eaux d'extinction d'un incendie sur le site via la mise sur rétention du bâtiment ;
- Déchets générés stockés en bennes abrité du vent pour lutter contre l'envol.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en une extension des installations existantes actuellement en exploitation par la construction d'une fosse de réception des grains supplémentaires, de 2 silos verticaux de stockage des grains, d'un boisseau de reprise et de chargement d'un bâtiment de stockage des tourteaux et d'une zone de stockage des huiles végétales.

Compte tenu des travaux envisagés qui seront réalisés dans l'emprise du site actuellement en exploitation et sur des parcelles adjacentes nouvellement acquises, des faibles niveaux de rejets engendrés par l'activité dans l'environnement et des mesures qui seront prises par l'exploitant pour maîtriser ses rejets, il n'apparaît pas nécessaire de soumettre le projet à évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Roybon

le, 06/05/2022

Signature

